

Le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de
l'Intégration

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 7 mai 2026

Monsieur Etienne Grandmont
Député de Taschereau
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.135
Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Pétition au sujet de la fin du projet pilote de régionalisation des
demandeurs d'asile à Québec**

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre correspondance datée du 19 février 2026 concernant la fin
du projet pilote de régionalisation des demandeurs d'asile dans la ville de Québec
(PPRDA).

Le gouvernement du Québec a décidé de mettre fin au PPRDA en raison principalement
d'une baisse de participation des demandeurs d'asile au projet et du nombre significatif
de personnes qui retournaient à Montréal à la suite de leur régionalisation. Le ministère
de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne prévoit donc pas mettre
en œuvre un projet similaire à court terme.

Des services aux demandeurs d'asile sont tout de même offerts à Québec. Le Centre
multiethnique de Québec (CMQ) et le Service d'aide à l'adaptation des immigrants (SAAI)
offrent des services d'installation et d'intégration aux demandeurs d'asile à Québec dans
le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) du MIFI.
Le CMQ et le Carrefour d'action interculturel (CAI), qui desservent la clientèle des
demandeurs d'asile à Québec, reçoivent du financement dans le cadre du Programme
de soutien à la mission (PSM) du MIFI. Le SAAI, quant à lui, reçoit un financement de
soutien à la mission aux organismes communautaires de la part du ministère de la Santé
et des Services sociaux (MSSS).

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à la mission du MIFI ainsi que pour
le temps que vous et les signataires y avez consacré.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le ministre,



François Bonnardel